



# Lettre d'information n°2

Projet Bovivoltaïque du Berry

## Les chiffres clés du projet



**21 MWc**

puissance installée  
envisagée



**230 mères**

réparties sur les  
différents sites



**6 000**

foyers alimentés  
en électricité



**29 000 MWh**

production  
annuelle



## A propos de Solveo Energies

Solveo Energies a été créé en 2008 par Jean-Marc Matéos, également dirigeant de la société Matéos Electricité spécialisée depuis 30 ans dans l'ingénierie et l'installation électrique auprès de l'industrie et du bâtiment. Près de 420 sites de production sont déjà exploités à travers la France. En plus de son siège à Toulouse, le groupe dispose de 7 agences ancrées dans le territoire (Nantes, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Strasbourg, Nice, Paris), et déploie également ses activités à l'international.

## Editorial

Chers habitants des communes de Montchevrier et d'Aigurande,

Nous avons le plaisir de vous communiquer par le biais de cette nouvelle lettre d'information les dernières actualités du projet bovivoltaïque du Berry, en particulier en ce qui concerne les études environnementales et agricoles qui se déroulent actuellement.

Nous poursuivons également la démarche de concertation avec les acteurs du territoire et avons le plaisir de vous convier à un prochain temps d'échange et de concertation dont vous trouverez aussi les précisions dans cette lettre.

Sachez que nous sommes toujours à l'écoute de vos remarques ou observations potentielles afin de continuer de concevoir un projet le plus adapté possible au territoire et à travailler sur des actions économiques et environnementales qui pourront vous être bénéfiques, en collaboration avec la municipalité.

Au plaisir d'échanger et de poursuivre ensemble ce beau projet au service de la pérennité de notre agriculture et de la transition énergétique du territoire !

**Kévin MOREAU**  
éleveur bovin

**Thomas LETESSIER**  
éleveur bovin

**Johann LELONG**  
éleveur bovin

**Nathan LECURU**  
chef de projet



**Nathan LECURU**

**Chef de projet**

07 76 34 08 01

n.lecuru@solveo-energies.com



**Emmanuel VAILLE**

**Directeur des Relations Institutionnelles  
et de la Communication**

06 49 21 31 64

e.vaille@solveo-energies.com

Pour plus  
d'informations, rendez-  
vous sur le site du projet en  
scannant ce QR Code



[www.projet-montchevrier-aigurande.solveo-energies.com](http://www.projet-montchevrier-aigurande.solveo-energies.com)



## Etudes agricoles et environnementales, de quoi s'agit-il ?

Afin de mieux connaître l'environnement du projet et vérifier ses conditions de faisabilité, il est nécessaire de mener des études conduites par des bureaux experts et indépendants.

Elles permettent de relever toutes les caractéristiques liées à la faune, à la flore, au paysage, au patrimoine... grâce à des sorties sur le terrain et à la collecte de données territoriales.

Ces études durent 12 à 18 mois de manière à couvrir une saison biologique complète. Ces analyses permettront ensuite de travailler plus précisément sur les impacts potentiels du projet et sur la conception de mesures d'évitement, de réduction et de compensation adaptées.

Tout cela donnera lieu à la rédaction d'un dossier à destination des services de l'Etat en charge de l'instruction puis au préfet d'accorder ou non le permis de construire.



## Rencontre avec les experts d'ADEV Environnement

Angela Setbon, Responsable pôle environnementaliste et Noémie Roux, Responsable pôle biodiversité au sein du bureau d'études ADEV Environnement nous précisent les enjeux du travail mené ces derniers mois sur la zone :

Au sujet de la faune locale, elles précisent qu'aucune contrainte majeure n'a été relevée :

*« Concernant ce que l'on appelle le milieu naturel, nous avons observé que le projet pourrait bien s'intégrer à son environnement. Nous avons, en outre, relevé par exemple la présence de cours d'eau et de réseaux de haies et de boisements en bordure de la zone d'études, qui devront être intégrés à la conception du projet ».*

*« Si nous prenons l'exemple de l'avifaune, nous avons observé plusieurs espèces présentes à proximité comme le milan royal ou le bruant jaune par exemple. Mais l'installation des panneaux solaires tel qu'envisagé sur la zone du projet sera tout à fait compatible avec leur activité ».*

## Zoom sur l'étude préalable agricole

L'Étude Préalable Agricole est une étude obligatoire qui vérifie que le projet agrivoltaïque est compatible avec l'activité agricole des éleveurs partenaires du projet. Elle permet de s'assurer que les terres restent agricoles, que le projet apporte des services concrets aux exploitations et que les agriculteurs concernés sont ainsi soutenus sur le long terme.

## Rendez vous les 10 et 11 septembre pour échanger sur le projet !

Afin de vous présenter plus en détails le déroulement des études et les prochaines étapes du projet, l'équipe projet a le plaisir de vous convier à deux permanences publiques d'information. Elles seront organisées :

- ☉ **Le jeudi 10 septembre 2026 de 15h à 18h30**  
à la Mairie de Montchevrier
- ☉ **Le vendredi 11 septembre 2026 de 9h à 12h**  
à la mairie d'Aigurande

Au cours de ces permanences, vous pourrez découvrir sur des cartes les principales données recensées et échanger avec l'équipe en charge du projet. Les principaux enseignements de ces permanences seront restitués aux équipes municipales.

Nos équipes seront également présentes sur le salon Terr'Agri les 5 et 6 septembre à Aigurande. N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur notre stand !



## Le calendrier

**Septembre 2026**

**Horizon automne 2026**

**2028**

**2030**

Organisation d'un comité de projet avec les élus locaux

Dépôt du dossier auprès des services de l'Etat

Enquête publique puis obtention du permis de construire

Construction et mise en exploitation